

# Des logements sécuritaires, durables et abordables

Les agent.e.s du bâtiment veillent à ce que chaque nouvelle unité de logement abordable soit sécuritaire, durable et construite selon les normes du Code du bâtiment. Voici certains des éléments auxquels ils s'attardent lors des inspections :

- S'assurer que les murs de chaque unité sont construits de manière à éviter qu'un incendie se propage rapidement d'une unité à l'autre.
- S'assurer que la conception extérieure du bâtiment protège chaque unité des conditions climatiques locales.
- S'assurer que la plomberie est installée correctement.
- S'assurer que les exigences en matière de chauffage, de ventilation et de climatisation (CVC) sont satisfaites afin de garantir un espace de vie sain.



Saviez-vous que le Code national du bâtiment réglemente l'efficacité énergétique des logements abordables?

Qu'il s'agisse de logements de luxe ou de logements abordables, tous les bâtiments doivent répondre aux normes du Code du bâtiment!

MAI EST LE MOIS DE LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS À TRAVERS LE CANADA